

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	22 juillet 2024	Lieu	Visioconférence
Présents	J. DARTRON, J. MARTIAL, G. MANETTE, L. GALVANI, Ph. MAQUIABA, S. SERMANSON, T. FLEREAU, Y. SELBONNE, E. ELIE, C. AZEDE, G. PINSON,		
Excusés			
Absents	B. EDOM, S ZAMORE, E. NESTAR, M. MERABLI C. CHAUDRIN RABOTEUR, R. SAINT VAL, T. COLOMBO, JC. ALCOOL		
Invités	F. THOMAS BABEL (Directeur)		

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le Président ouvre la séance à 12h32. Il remercie l'ensemble des membres du conseil de Ligue (CDL) connectés pour leur présence, puis demande au Secrétaire Général (SG) de donner lecture de l'unique point à l'ordre du jour.

1) – Nomination des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) par le Conseil de Ligue

Sur proposition du Président et après discussion, le Conseil De Ligue valide à l'unanimité des membres présents la composition de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) de la manière suivante :

- Madame Cindy CORIAL,
- Messieurs Denis COICOU, Joseph SENE, Jean-Luc EDOM, Jean CABOT

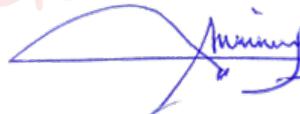
L'ordre du jour étant épuisé la séance levée à 12h45

Le Président



 Jean DARTRON

némen ten nou !




 Lucien GALVAN
 Secrétaire Général

